

## FICHE D'ORIENTATION EN CLASSE DE TRES JEUNES ENFANTS

(à retourner au service scolaire de la mairie avant le 25 mai 2018)

### Enfant :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / ....

### Parents :

NOM : ..... Prénom : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse :

.....  
.....

Tél Domicile : .... / .... / .... / .... / .... Portable 1 : .... / .... / .... / .... / .... Portable 2 : .... / .... / .... / .... / ....

### Fratrie :

Nombres de frères et sœurs : .....

Ecoles fréquentées par la fratrie : .....

### Identité du partenaire émetteur :

PMI  SAS  CCAS  MDPH  Direction d'école  Autre : .....

NOM, Prénom : .....

Structure : ..... Contact :

.....  
.....

### Critères d'admission repérés :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Décision du maire de Poligny

Date , signature

Madame, Monsieur,

La scolarisation d'un enfant de 3 ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants la première expérience éducative en collectivité.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requière une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle.

Aussi, l'Ecole Maternelle Publique « Les Perchées » a mis en place un dispositif de scolarisation précoce des enfants de 2 ans, qui propose un accueil et une scolarisation adaptés :

- une scolarisation des enfants échelonnée dans le temps (année scolaire)
- la mise en place d'un projet individuel d'accueil (contrat entre l'école et les parents)
- un accueil progressif de l'enfant
- des horaires d'entrée et de sortie assouplis
- un encadrement de qualité (Enseignante, ATSEM) et un lien si nécessaire avec les structures de la petite enfance
- une éducation conjointe à la propreté
- des locaux et du matériel adaptés à leur âge
- un temps de dialogue avec les familles

Fait à Poligny, le 29 mars 2018

Mr le Maire

Dominique Bonnet